

AR Prefecture

063-216300566-20240216-2024_15-DE
Reçu le 22/02/2024
Publié le 22/02/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

Nombre de
membres :

En exercice	10
Présents	9
Procurations	0
Votants	9

Séance du 16 février 2024

L'an **deux mille vingt-quatre le vendredi 16 février à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, FOUGERE Gilles, FONTENETTE Alexis, BONNET Christian et VAISSE Bernard.

Absents ayant donné procuration :

Absent : M. GUILLY Philippe

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

Date de la
Convocation :
09/02/2024

VOTES :
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

**Délibération
N°2024_15**

Objet :
**Demande de
subvention – Collège
de Saint-Dier
d'Auvergne**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Collège François Villon à Saint-Dier-d'Auvergne qui souhaite recevoir une aide aux familles et/ou subvention de la commune pour un voyage scolaire à Valence du 28 avril au 3 mai 2024.
M. le Maire demande l'avis du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
➔ Décide de verser une subvention communale d'un montant de 250,00 € au Collège François Villon pour participation financière au voyage scolaire à Valence du 28 au 3 mai 2024 ;
➔ Précise que cette somme sera prélevée sur le Budget communal 2024 à l'article 65748.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le 22/02/2024
et publication le 23/02/2024

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,
Sébastien DUGNAS

